



ABC arbitrage Assemblée générale mixte du 27 mai 2011 Résultat des votes

QUORUM

Le nombre d'actions de la société ABC arbitrage au 27 mai 2011 s'élevait à 50 855 305.

A cette date,

- actions auto-détenues sans droit de vote = 220 342
- actions détenues dans le cadre du contrat d'animation, actions sans droit de vote = 16 181
- le nombre d'actions ayant le droit de vote s'élevait à 50 618 782 (50 855 305 – 220 342 – 16 181)
- les actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance possédaient 26 927 809 actions ayant droit de vote.

L'assemblée générale ordinaire a pu valablement délibérer, les actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance détenant au moins un cinquième des actions ayant le droit de vote, soit 10 123 757 actions.

L'assemblée générale extraordinaire a pu valablement délibérer, les actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance détenant au moins un quart des actions ayant le droit de vote, soit 12 654 696 actions.

RESULTAT DES VOTES

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Résolution N° 1 : Lecture des rapports et approbation des comptes sociaux de l'exercice 2010.

La résolution est adoptée à la majorité des voix attachées aux actions présentes et représentées avec 26 927 809 voix pour.

Résolution N° 2 : Affectation du résultat de l'exercice 2010.

La résolution est adoptée à la majorité des voix attachées aux actions présentes et représentées avec 26 926 044 voix pour et 1 765 voix contre.

Résolution N° 3 : Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2010.

La résolution est adoptée à la majorité des voix attachées aux actions présentes et représentées avec 26 927 809 voix pour.

Résolution N° 4 : Possibilité pour les actionnaires, en cas de distributions d'acomptes à valoir sur le dividende afférent à l'exercice 2011, de les percevoir en actions.

La résolution est adoptée à la majorité des voix attachées aux actions présentes et représentées avec 26 927 809 voix pour.

Résolution N° 5 : Nomination d'un nouvel administrateur.

La résolution est adoptée à la majorité des voix attachées aux actions présentes et représentées avec 26 856 324 voix pour et 71 485 voix contre.

Résolution N° 6 : Renouvellement du mandat d'un des commissaires aux comptes titulaires et d'un des commissaires aux comptes suppléants.

La résolution est adoptée à la majorité des voix attachées aux actions présentes et représentées avec 26 914 836 voix pour et 12 973 voix contre.

Résolution N° 7 : Autorisation de rachat par la société de ses propres actions et de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital.

La résolution est adoptée à la majorité des voix attachées aux actions présentes et représentées avec 26 259 015 voix pour et 668 794 voix contre.

Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com
Relations presse – F2S com - Valérie Sabineu / Jérôme Goaër: 01 40 71 32 71 / 95
Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

ISIN : FR0004040608

Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA FP

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Résolution N° 8 : Autorisation d'attribuer des actions de performance de la société aux collaborateurs et aux dirigeants de la société ou des sociétés du groupe.

La résolution est adoptée à la majorité des voix attachées aux actions présentes et représentées avec 26 108 027 voix pour, 818 550 voix contre et 1 232 voix s'abstenant.

Résolution N° 9 : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de l'émission de valeurs mobilières réservées aux salariés de l'entreprise.

La résolution est adoptée à la majorité des voix attachées aux actions présentes et représentées avec 26 142 909 voix pour, 783 668 voix contre et 1 232 voix s'abstenant.

Résolution N° 10 : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de l'émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

La résolution est adoptée à la majorité des voix attachées aux actions présentes et représentées avec 26 904 120 voix pour et 23 689 voix contre.

De la compétence de l'assemblée générale mixte

Résolution N° 11 : Pouvoirs.

La résolution est adoptée à la majorité des voix attachées aux actions présentes et représentées avec 26 493 567 voix pour, 460 voix contre et 433 782 voix s'abstenant.

Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com
Relations presse – F2S com - Valérie Sabineu / Jérôme Goaër: 01 40 71 32 71 / 95
Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

ISIN : FR0004040608

Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA FP